REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Circonscription de MONTBARD

Elections Législatives
du 5 Mars 1967

ELECTRICES,
ELECTEURS,

Permettez-moi de saluer respectueusement la mémoire du regretté Président ROCLORE, homme politique expérimenté, qui m'honorait de sa confiance et de son amitié.

Depuis 1962 il a déclaré, **constamment, combien il regrettait**, comme moi-même, l'interprétation faite par le pouvoir, de la Constitution de 1958 : ce texte, qui permet la stabilité nécessaire, nous apporte aussi, dans son application actuelle, de sérieuses craintes, ressenties par tous les démocrates.

En effet, contrairement à l'article 5 : « Le Président de la République assure **par son arbitrage** le fonctionnement régulier des pouvoirs publics », et à l'article 20 : « Le Gouvernement, **responsable devant le Parlement, détermine et conduit** la Politique de la Nation », nous constatons que le Président de la République « impose sa politique », notamment lors de ses conférences de presse au cours desquelles les ministres **apprennent les décisions en même temps que les auditeurs** et « décide seul » des actions à entreprendre et à mener comme cela s'est produit lors de la fracassante « sortie » de l'O.T.A.N. Par ailleurs, le Gouvernement POMPIDOU constitué en Janvier 1966, a pris de nombreuses décisions irréversibles, sans avoir sollicité un vote du Parlement, celui-ci n'ayant été « informé » à postériori qu'à la session d'Avril de l'Assemblée Nationale.

Aussi, nous demandons notamment :

POUR DES CITOYENS LIBRES :

— La révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel ;

— La **liberté** de l'information et **l'indépendance** de la Radio et de la T.V. à l'égard de tous les pouvoirs, afin d'éviter que le Chef de l'Etat, constitutionnellement « arbitre », ne s'adresse aux Français en « partisan » ;

— L'épanouissement des **libertés des communes en leur accordant les moyens de gérer sans entraves leurs propres affaires.**

POUR UNE ECONOMIE MODERNE :

— **Un aménagement du territoire** (téléphone, eau ,électricité, **industrialisation**) qui assurerait l'expansion de **nos régions déprimées** ;

— La parité des revenus agricoles par l'unité politique de l'Europe, l'élargissement du Marché commun, l'aide **internationale** au Tiers-Monde, la modernisation de la production, de la transformation, de la distribution et la **participation** de la profession aux industries alimentaires.

— Des prêts à **taux réduit** et à **long terme.**

POUR LA JUSTICE SOCIALE :

— **Relèvement** des salaires, **suppression** des abattements de zone et **lutte** contre le chômage ;

— **Le plein emploi** par une politique **préventive de reconversion** des hommes et des entreprises, et la **réadaptation des handicapés** ;

— **Rapport constant** pour les A.C. et les V.G. ;

— **Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans avec une garantie minima de ressources** ;

— **Augmentation** et **unification** des allocations et prestations familiales.

POUR LA PROMOTION DE LA FEMME :

— Information sur le « Planning Familial ».

— A **travail** égal, **salaire** égal.

— **Egalité juridique** des époux aux emplois et aux fonctions.

POUR L'EDUCATION NATIONALE :

— Scolarité jusqu'à **16 ans** et **revalorisation** de la fonction enseignante ;

— **Accroissement** des bourses d'études ;

— Augmentation massive des crédits pour la **recherche fondamentale et industrielle, seule base certaine de l'indépendance nationale.**

POUR LA PAIX :

— Règlement **pacifique** des conflits par arbitrage international ;

— **Participation** à la conférence de GENEVE sur le désarmement et **signature** du traité de MOSCOU sur la cessation des essais nucléaires ;

— **Construction** d'une Europe des Peuples garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement Européen.

La réalisation de ces options fondamentales serait financée :

— par des économies sérieuses sur les dépenses improductives ;

— par la répression de la fraude fiscale ;

— par une internationalisation de l'aide au Tiers-Monde ;

— par l'organisation européenne des moyens de défense.

Aussi, dans le cadre d'une planification étudiée à **l'échelon local,** dans une perspective favorable à l'économie nationale (VIe Plan 1971-1975) nous assurerons l'équipement de notre circonscription dans tous les domaines :

— adduction d'eau (tarif national), électrification urbaine et rurale ;

— voirie et remembrement des exploitations agricoles ;

— enseignement (ramassage, bourses), sports, loisirs, culture et tourisme ;

— logement (locatif ou accession) ;

— équipement social (crèches, handicapés). et hospitalier (rééducation, soins) ;

— maisons de retraite et de repos ;

— industrialisation (création d'emplois).

Au cours de la législature qui s'achève, **j'ai tenu intégralement, et vous l'avez constaté, les engagements pris en 1962,** notamment en ce qui concerne :

— l'abandon **définitif** de ma profession pour me consacrer **exclusivement** à l'exercice du **mandat** que vous m'avez confié ;

— le contact **permanent** avec mes collègues maires ;

— **l'équipement** scolaire, hospitalier et social ;

— la **construction de logements** ;

— mon désir de rendre service à tous ;

— ma présence à toutes les manifestations auxquelles j'ai été convié.

Je connais vos BESOINS.
VOUS ME CONNAISSEZ BIEN.
Je suis avant tout un REALISATEUR, un FINANCIER et un ADMINISTRATEUR.
Je vous aiderai EFFICACEMENT partout où je vous représenterai.

L'action passée est garante des réalisations futures.

Vive la Circonscription ! Vive la République ! Vive la France !

ROBERT MORLEVAT,

Député Radical sortant,

Rassemblement Démocratique.

Remplaçant éventuel ; **Fernand PETITFOUR,** S. F. I. O.

IMP. GÉNÉRALE, SEMUR